



LA SAINTETÉ

En Orient, dans la liturgie eucharistique, juste avant la communion, le célébrant proclame : « Les choses saintes sont aux saints » et le chœur — c'est-à-dire l'ensemble des fidèles, répond : « Un seul est saint..., Jésus Christ, à la gloire de Dieu le Père. » La sainteté, c'est donc de s'intégrer au Corps du Christ, c'est mourir et vivre en Christ et donc, finalement, prendre conscience de sa propre résurrection dans celle du Ressuscité. Or le Corps du Christ est un corps pétri des énergies de l'Esprit. « Nous avons reçu l'Esprit Céleste », chantent ceux qui viennent de communier car, selon les Syriaques, l'eucharistie est « feu et Esprit ». La sainteté, c'est donc ne plus vivre dans la mort mais dans l'Esprit, dans le grand Souffle « donateur de vie ». Ainsi la sainteté révèle que l'Église est la maison du Père, principe de la Trinité et source de toute communion. Le saint est un non-séparé. L'expression « communion des saints » exprime une évidence : la sainteté est communion.

Quel que soit son chemin, et chacun, du reste, a le sien, le saint métamorphose dans la Passion du Christ toutes ses forces de passion, il est « séparé

de tous et uni à tous » ; il est vraiment capable d'aimer sans rien attendre en retour. Sans le savoir (car jamais un saint prétendra qu'il l'est), il acquiert la beauté de l'icône, une beauté qui monte du cœur brisé, « consolé » par le Consolateur. Toute sa vie, il reste l'homme de la métanoïa, ce retournement de notre saisie du réel quand l'ego n'est plus le centre du monde, mais Dieu et l'autre. La voix est toujours, plus ou moins, celle des Béatitudes : la pauvreté, la force et la douceur inséparables, la faim de justice et la persécution pour la justice, la purification du cœur auquel doit s'unir l'intelligence, l'amour des ennemis, l'acceptation paisible des insultes et des calomnies... Et la prière bien sûr, en se rappelant que toute ouverture de l'homme au mystère est prière, l'invocation humble et confiante du Nom de Jésus... le saint, disait Syméon le Nouveau Théologien, est « le pauvre qui aime ses frères ». Et Macaire le Grand : « Ceux qui ont été dignes de devenir enfants de Dieu et de naître d'en haut, de l'Esprit Saint [...] prient pour l'Adam total en versant des larmes. Parfois leur esprit s'embrase d'une telle joie et d'un tel amour que, si c'était possible, ils prendraient tous les hommes dans leur cœur, sans distinguer les mauvais et les bons... » De grandes nappes de paix et de lumière, jaillies du triple Soleil divin, affleurent dans la densité des êtres et des choses et le cœur « prend feu ».

Chaque saint est unique et toute condition peut être sanctifiée. L'Église orthodoxe connaît ainsi un ordre de « médecins anagyres » (qui ne soignent pas pour de l'argent), un ordre de « saints iconoglyphes », un ordre de « saints princes ». Sa préférence



cependant me semble aller au souffrant glorifié et au fol en Christ. Le souffrant glorifié par excellence est le martyr. Nullement un ascète, mais un homme d'une foi totale qui, au moment le plus tragique, s'abandonne à son Seigneur, s'identifie à lui, pressent déjà la joie de la résurrection, jusqu'au bout, prie pour ses bourreaux. L'exploit » du vrai moine continue celui du martyr. Sont aussi comptés parmi les « souffrants », ceux qui volontairement souffrent passion, refusant de se défendre au prix de la mort des autres. Parmi eux, des enfants innocents. Quant aux fols en Christ, ils vivent jusqu'au bout la « folie de la croix », tournant en dérision le lourd sérieux de ce monde, suggèrent le Royaume par une sorte d'humour supérieur. [...]

Le Dieu inaccessible transcende sa propre transcendance pour se faire notre ami. Il donne sa vie pour — ceux qu'il aime, c'est-à-dire tous les hommes et chacun en particulier. Alors, tout devient très simple, il n'y a rien d'autre que le Ressuscité en qui tout est vivant. On aboutit ainsi à une évidente mystique du quotidien. La création est un don que Dieu nous fait (Dumitru Staniloè), une immense parabole de sa présence, une Croix qui soufferte par Jésus chaque jour, à chaque heure, devient le véritable Arbre de vie... [...].

Olivier Clément, 2003
Extraits d'un texte inédit
« La sainteté, témoignage de la communion »
paru dans la réédition du
« Chant des larmes »
DDB, 2011

ASSEMBLÉE DIOCÉSAINE

30 mars 2013

SAMEDI 30 MARS S'EST TENU L'ASSEMBLÉE DIOCÉSAINE. CELLE-CI A DÉBUTÉ À LA PAROISSE DE LA SAINTE-TRINITÉ, CRYPTÉ DE LA CATHÉDRALE, PAR LA DIVINE LITURGIE CÉLÉBRÉE DANS TOUTES LES LANGUES DE NOTRE DIOCÈSE. LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE COMPOSÉE DE 188 DÉLÉGUÉS CLERC COMME LAÏC, PRÉSIDENTS PAR LE MÉTROPOLITE EMMANUEL, ONT TOURNÉ ESSENTIELLEMENT AUTOUR DE LA PROPOSITION QUE NOUS A ADRESSÉE LE PATRIARCHE BARTHOLOMÉE. LA RÉUNION S'EST DÉROULÉE DANS UN CLIMAT D'OUVREMENT ET DE DIALOGUE OÙ TOUTES LES OPINIONS ONT PU S'EXPRIMER PARFOIS AVEC FORCE MAIS TOUJOURS DANS LE RESPECT DE L'AUTRE. IL A ÉTÉ DÉCIDÉ EN CONCLUSION, D'APPORTER UNE RÉPONSE ALLANT DANS LE SENS DE LA PROPOSITION PATRIARCALE AFIN QUE MONSEIGNEUR EMMANUEL PUISSE ADMINISTRER TEMPORAIREMENT NOTRE DIOCÈSE JUSQU'À L'ÉLECTION DU PROCHAIN ARCHEVÊQUE. MONSEIGNEUR EMMANUEL, DE SON CÔTÉ, À ASSURER L'ASSEMBLÉE DE SA VOLONTÉ DE PRÉSERVER L'INTÉGRITÉ ET LA SPÉCIFICITÉ DE NOTRE ARCHEVÊCHÉ ET D'ŒUVRER, AVEC LE CONSEIL DIOCÉSAIN, À L'ORGANISATION D'ÉLECTIONS DÈS L'AUTOMNE PROCHAIN. IL A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE LE CONSEIL FORMALISERAIT LA RÉPONSE AU PATRIARCAT. UN COMPTE-RENDU COMPLET DE L'ASSEMBLÉE SERA MIS À DISPOSITION PROCHAINEMENT.

INTRODUCTION ASSEMBLÉE DIOCÉSAINE Métropolitaine Emmanuel de France

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit,

« Jésus sortit et s'en alla dans un lieu désert et là, il pria » (Mc 1, 35). Telles sont les paroles évangéliques que nous avons entendu ce matin à la Liturgie. Si le Seigneur prie comme un homme, essayons de prier comme le Seigneur, c'est-à-dire dans le silence et la paix, dans l'inspiration du Saint-Esprit, qui reste intimement lié à l'œuvre du Fils. Prier, c'est parler. Prier, c'est dialoguer. Et inversement, par la parole, par le dialogue, nous devons manifester la prière, sinon tout du moins l'esprit de la prière, en nous écoutant les uns les autres, en nous respectant les uns les autres. Sans ces conditions, il ne peut y avoir ni assemblée, ni communion, ni Église, ni liberté.

Aussi, chers Pères, Frères et Sœurs en Christ, j'ai l'honneur de présider cette assemblée diocésaine. Sa Sainteté le Patriarche Œcuménique Bartholomée 1^{er} m'a instamment demandé de vous transmettre sa bénédiction paternelle et ses prières patriarcales à l'occasion de cette assemblée. Il forme le vœu que la présente rencontre se déroule dans la paix afin que l'avenir de l'Exarchat témoigne de la gloire du Christ et de son Église.

D'aucuns pourraient être troublés des changements intervenus ces dernières semaines dans l'ordre du jour. J'entends parfaitement vos inquiétudes. Je vous remercie d'ailleurs de m'en avoir informé, soit individuellement, soit collectivement. J'en ai pris connaissance avec beaucoup d'attention, soyez-en certains. J'ai aussi remarqué qu'ils étaient contradictoires, certains vindicatifs, d'autres d'une tonalité plus aimable, voire relevant d'un désir constructif. Je regrette seulement que certaines personnes aient été manipulées, que l'utilisation de leur nom se soit faite contre leur volonté, comme eux-mêmes ont pu me le témoigner. Je prends donc l'occasion de vous répondre, en rappelant tout d'abord quelques faits connus de tous.

Son Éminence, l'Archevêque Gabriel de Comane, a annoncé au Conseil de l'archevêché, le 8 janvier 2013, sa décision de partir à la retraite pour raison de santé. Il convient d'exprimer toute notre reconnaissance à son Éminence, l'Archevêque Gabriel, pour son

dévouement pendant ces nombreuses années. Prions pour lui, pour sa santé. Prions pour son rétablissement et ne l'oublions pas. Une fois sa demande de mise à la retraite acceptée par le Saint Synode du Patriarcat œcuménique, j'ai eu l'honneur, sur la proposition du Conseil de l'archevêché, d'être nommé *Locum tenens*. Dès lors, je n'ai eu de cesse, avec tous les membres du Conseil de l'archevêché, de préparer la tenue d'une Assemblée générale extraordinaire en vue de la désignation d'un nouvel archevêque, ainsi que les statuts le prévoient.

Conformément à la procédure établie, trois candidats ont effectivement été présentés à Sa Sainteté, le Patriarche Œcuménique Bartholomée 1^{er}. Ces candidats étaient : l'archimandrite Syméon Cossec, l'archimandrite Job Getcha et l'archimandrite Grigorios Papatomas. Vous comprendrez aisément que je ne pouvais, en mon âme et conscience, signer la liste en l'état, dans la mesure où elle représentait partiellement une entorse flagrante aux statuts. En effet, le dernier candidat, à ce jour, ne fait pas partie de l'Exarchat, et encore moins du Patriarcat œcuménique. Certes, nombre de paroisses ont manifesté leur désir de voir paraître l'archimandrite Papatomas sur les listes. Néanmoins, ce dernier a affirmé à Sa Sainteté le Patriarche œcuménique ne jamais avoir déposé sa candidature, reconnaissant lui-même qu'il ne remplissait pas les critères d'une telle élection. Aussi, je souhaiterais vous rappeler en substance ce que j'ai eu l'occasion de dire le 17 mars 2013.

En effet, ma charge de *locum tenens*, qui consiste avant tout dans l'organisation des élections du nouvel archevêque, me contraint à faire en sorte que ces élections soient parfaitement transparentes, inattaquables sur le plan juridique et canonique, afin de préserver au mieux l'intégrité de notre archidiocèse. À mon sens, les conditions d'une telle intégrité n'étaient pas respectées. Aussi, au cours de l'audience avec Sa Sainteté le Patriarche Œcuménique Bartholomée 1^{er}, ce dernier a constaté le manque de consensus autour des candidatures et donc de la procédure qui avait été

suivie. En effet, il va de soi que la diversité d'expression à l'intérieur de l'Exarchat soit garantie, néanmoins, elle ne peut se faire au détriment des règles et des statuts qui régissent son administration spirituelle. À cela, j'aimerais ajouter que l'on ne peut tenir le gouvernail de l'Église en utilisant pour se diriger un compas à géométrie variable. C'est-à-dire que le respect des règles vaut pour tout et pour tous, et non pas uniquement lorsque cela nous agrée. Il en va de notre sérieux et de la cohérence que nous entendons donner à la réalité que nous représentons. Aussi, Sa Sainteté le Patriarche Œcuménique Bartholomée 1^{er}, devant les difficultés que nous avons rencontrées dans l'établissement d'une liste, a émis la proposition qui vous a été distribuée.

Je vous en cite les principales phrases et laisserait à l'archiprêtre Jean Gueit, ainsi qu'à monsieur Michel Sollogoub le soin de vous en expliquer les termes, dans la mesure où c'est à eux qu'une telle lettre est adressée.

« Après avoir donc examiné la question avec la due attention, par notre présente Lettre patriarcale, nous proposons à vous et à l'Assemblée clérico-laïque ce qui suit : que Son Éminence le métropolitain Emmanuel de France, nommé *locum tenens* de votre Exarchat, continue d'assumer provisoirement les fonctions et les responsabilités qui lui reviennent, en sa qualité de notre Exarque patriarcal. En même temps, que sur votre proposition, notre saint-synode élise une personne appropriée pour lui servir d'évêque auxiliaire, et pour satisfaire aux besoins religieux et liturgiques des croyants de vos paroisses, dans leur langue et leur tradition maternelles.

Nous portons cette proposition à l'attention du Conseil archiepiscopal de notre Exarchat et attendons son avis là-dessus pour la suite à donner, en vue de faire toutes les démarches prévues à cet effet, concernant aussi, le cas échéant, le Règlement régissant l'existence et le fonctionnement de notre Exarchat patriarcal. »

La proposition de Sa Sainteté le Patriarche est l'expression d'une attention pastorale à l'égard de l'une de ses entités ecclésiales. Le Patriarcat œcuménique est donc dans son rôle en garantissant le lien de communion ecclésiale entre l'Exarchat et le plérôme de l'Église, tout en sauvegardant les spécificités de l'Exarchat, comme décrites dans le *Tomos* patriarcal de 1999. Nous devons donc avoir confiance, confiance dans son jugement, confiance dans son amour, confiance dans son discernement. Je vous appelle donc à recevoir cette proposition comme un don. Au contraire, la rejeter en reviendrait à rejeter le Patriarcat lui-même, ainsi que l'inscription canonique qu'il offre paternellement à l'Exarchat. Je ne dis pas cela pour vous effrayer, mais pour que vous preniez la mesure de votre responsabilité non seulement par rapport à une telle proposition, mais aussi par rapport à la préservation de la vie de l'Église et de son intégrité.

La proposition patriarcale répond par conséquent à un état de force majeure, impliquant que ma nomination en tant que *locum tenens* soit prolongée en tant qu'Exarque jusqu'à l'élection du nouvel archevêque. En effet, pour la première fois dans l'histoire de l'Archevêché, il n'y avait pas d'évêque vicaire en fonction pouvant être à la fois *locum tenens* et candidat à l'élection archiepiscopale.

C'est un fait, qu'il faut se résoudre à reconnaître. Aussi, la proposition patriarcale vous invite, dans la mesure où les statuts ne le permettent pas, à me renouveler votre confiance afin que je puisse mener à bien la mission dont vous m'avez chargé. Pour m'aider dans cette tâche, un évêque vicaire me sera désigné afin d'assurer le bon déroulement de la vie liturgique des paroisses de l'Exarchat.

En d'autres termes, la proposition que nous allons immédiatement discuter entend temporairement, et je le répète une nouvelle fois, temporairement, jusqu'à l'automne prochain, permettre l'élaboration des conditions favorables en vue d'une élection en bonne et due forme d'un archevêque légitime et non pas comme certains le craignent la fin de l'Exarchat et encore moins son intégration à la Métropole grec-orthodoxe de France. Lorsque vous avez proposé que je sois nommé *locum tenens*, vous m'avez manifesté votre confiance et je ne souhaite pas vous décevoir en ne remplissant pas ma mission.

Au cours de cette période transitoire, la vie de vos communautés ne changera en rien, elle sera toujours centrée autour de la célébration de la divine liturgie et des offices sacrés, comme à votre habitude. Je serai particulièrement attentif à ce que votre tradition liturgique et spirituelle soit protégée.

Votre tradition est russe, par ses racines. C'est un fait dont nous avons conscience et nous réjouissons. Mais elle dépasse les seules limites du monde slave, dès lors que cette tradition s'incarne comme un modèle permettant de rassembler dans une seule et même paroisse des fidèles d'origines très diverses. Votre tradition liturgique permet donc d'intégrer la réalité multi-ethnique de l'Orthodoxie en France. D'ailleurs, au sein même de notre Métropole, nous possédons des paroisses qui suivent le *typon* slave, justement

UNE NOUVELLE MITRE

Dans les distinctions données par l'archevêque il en est une qui confère le droit de «porter la mitre»

Cela a été le cas récemment, par exemple du père André Fortounatto distingué par l'archevêque Gabriel en juin 2012 .

C'est le dimanche 23 février dernier à Vichy qu'une mitre couleur argent, étincelante de la blancheur immaculée de Pâques, fut offerte par les paroissiens à père André après la divine liturgie dans une atmosphère conviviale et festive. Occasion d'expliquer la signification du port de la mitre comme distinction liturgique.

La mitre est effectivement une couronne royale, portée par les rois dans l'exercice de leurs fonctions souveraines de gouvernance. Au ciel, il n'est qu'un seul Roi, le Roi des rois, Jésus le Fils de Dieu. D'où l'absence dans les icônes de couronnes sur les têtes des saints rois, des évêques, sauf les martyrs qui ont manifesté une souveraineté morale dans le martyr chrétien. Ici-bas, la couronne des rois, et la mitre des ecclésiastiques, est la distinction donnée aux méritants dans l'exercice de leur travail sur terre. Puisque l'Église existe 'dans le monde', mais n'est pas 'du monde', c'est le mérite d'une gouvernance exceptionnelle sur terre que la mitre dévoile.

Le triple 'Mnogaya leta' marqua la fin de la célébration.

Père Michel Fortounatto

pour les raisons que je viens d'évoquer, car il permet de faciliter la cohabitation d'orthodoxes d'origines diverses. J'ose penser que cette tradition, notamment lorsqu'il s'agit de nos communautés de la diaspora, n'est pas l'apanage de certains, mais qu'elle est l'héritage de tous les fidèles. J'en ai personnellement fait l'expérience lors de mes années d'étude à l'Institut Saint-Serge, voilà pourquoi il me semble indispensable de la protéger avec ouverture et sans fondamentalisme.

J'espère que, par ces quelques mots, vous aurez compris que non seulement je connais votre Exarchat, notre Exarchat, mais que je l'estime pour son apport essentiel sur le plan théologique et liturgique à la vie de l'Orthodoxie. J'ose même vous dire que j'aime votre Exarchat à cause de son histoire et surtout à cause des pierres vivantes qui le composent.

Aussi, c'est dans un esprit apaisé qu'avec discernement nous devons construire ensemble le futur de l'Exarchat. Pour ce faire, je vous invite donc à la discussion, afin que nous puissions tirer les conséquences d'une telle situation, afin que vous disiez ce que vous attendez de votre prochain archevêque.

Aussi, je vous propose que nous organisions les débats en deux temps :

- Questions sur la proposition patriarcale
- Questions sur les principaux thèmes que vous souhaitez envoyer en réponse au Patriarche

Pour organiser au mieux les prises de parole, je vais demander au Père André Fortounatto, s'il l'accepte, de bien vouloir en être le modérateur.

Ces discussions feront ensuite l'objet d'une synthèse préparée par le Conseil de l'archevêché et qui sera transmise par mes soins à Sa Sainteté le Patriarche Œcuménique Bartholomée. À partir de cette synthèse, le Conseil de l'Archevêché et moi-même nous nous consacrerons à la préparation de nouvelles élections.

Avant de céder la parole au Père Jean Gueit et à Michel Sollogoub, je laisse à notre méditation ces paroles de saint Ignace d'Antioche, dans sa lettre aux Smyrniotes, afin que nous nous rendions bien compte de la responsabilité commune qui est la nôtre aujourd'hui, par rapport à la proposition émise par Sa Sainteté le patriarche : « Que là où paraît l'évêque, que là soit la communauté, de même que là où est le Christ Jésus, là est l'Église catholique. Il n'est pas permis en dehors de l'évêque ni de baptiser, ni de faire l'agape, mais tout ce qu'il approuve, cela est agréable à Dieu. » (Smyr. 8, 2). En ce sens, nous ne pouvons dissocier entre le respect qu'il convient d'avoir à l'égard du peuple de Dieu et celui à l'égard de ses serviteurs, son clergé, qui œuvre inlassablement en sa faveur.

Amen et que Dieu vous bénisse !

Que nos travaux soient inspirés et constructifs !

† Métropolitaine Emmanuel de France

Pèlerinage en Terre Sainte 19 - 28 octobre 2013

Terre Sainte



Pèlerinage orthodoxe

19 - 28 octobre 2013

Archevêché des Églises orthodoxes russes en Europe occidentale
Exarchat du Patriarcat œcuménique de Constantinople

Avec la bénédiction du métropolitaine Emmanuel, *locum tenens* de l'exarchat, la responsabilité de la préparation et de l'organisation de ce pèlerinage a été confiée, comme les années précédentes, au père Yannick Provost, recteur de la paroisse de Quimper, qui connaît bien la région et ses églises et a vécu plusieurs années à Jérusalem. Il assurera la coordination et accompagnera le groupe qui devrait comporter une quarantaine de personnes.

Demandes d'informations directement au Père Yannick :
Père Yannick Provost 3 rue Docteur-Chauvel 29000 Quimper
Tél : 0298959379 Portable : 0608547296
Mèl : yannick.provost@gmail.com

PROGRAMME et détails : <http://www.exarchat.eu/>



PUBLICATIONS LITURGIQUES
Fraternité Orthodoxe en Europe Occidentale

CARÊME et SEMAINE SAINTE

NOUVELLES PARUTIONS 8 €

LA DIVINE LITURGIE DE SAINT BASILE LE GRAND

OFFICES CÉLÈBRÉS LE GRAND ET SAINT JEUDI

Offices du Grand et Saint Jeudi
• Heures
• Vêpres et Liturgie de la Ste Cène
• Matines du Grand Vendredi avec lecture des 13 évangiles

Offices en français Ordo avec les différentes traditions

commandes :
service publication liturgique
ovicto@sfr.fr
Tél. 01 77 05 90 96

Autres publications disponibles

- Offices du Saint Vendredi 8 €
- Offices du Saint Samedi 8 €
- Offices du dimanche de Pâques 8 €
- Liturgie de St Jean Chrysostome 8 €
- Calendrier liturgique 2013 10 €

Édité et diffusé par la Fraternité Orthodoxe en Europe Occidentale